

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-069

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 28 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-huit du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'Availles-Thouarsais sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

21 présents + 4 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Huguette ROUSSEAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

4 pouvoirs :

- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Jean Michel PROUST
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Huguette ROUSSEAU

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF, Claire SAINCOURT, Jean Pierre CEBRON

Jacques CHAUVEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 22 juin 2017

**ORDURES MENAGERES
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS POUR L'ENLEVEMENT
DES CAPSULES NESPRESSO**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Valide le projet de convention pour la reprise de capsules Nespresso avec la société SUEZ
- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération dont la convention jointe en annexe.

AR-Préfecture

079-200041416-20170628-D2017069-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-07-2017

Publication le : 10-07-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 84 93 48